



مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle  
et de la Promotion du Travail

## Communiqué de presse

### Rencontre OFPPT /FNTR/AFT- IFTIM

L'OFPPT et les professionnels marocains et français du secteur du Transport - Logistique échangent autour du développement de la Formation Professionnelle.

L'OFPPT a organisé, vendredi 28 mai 2010, à l'Institut National de Formation dans les Métiers du Transport Routier (INFTR), en partenariat avec la FNTR, une rencontre avec le Groupe AFT-IFTIM, (Association française pour le développement de la Formation dans le Transport), organisme de formation du secteur des Transports Logistique – France sur les chantiers de développement de la formation professionnelle.

Cette rencontre a été pour les professionnels une occasion de concertation et d'échanges avec l'OFPPT sur les avancées en matière de formation dans le secteur et sur les enjeux de son développement, en accompagnement du programme de mise à niveau du secteur du transport routier (voyageurs, marchandises, matières dangereuses...), en préparation de la mise en application du nouveau code de la route et de la mise en œuvre de la stratégie nationale du développement de la compétitivité Logistique...

M. Larbi BENCHEIKH, Directeur Général de l'OFPPT, a rappelé la priorité accordée à ce secteur à travers un dispositif de formation dédié, composé de 3 Etablissements sectoriels à Casablanca, Tanger et Agadir, et une capacité d'accueil de près de 2000 stagiaires actuellement, contre à peine 222 en 2002/2003.

Il a ajouté que le secteur bénéficie d'une attention particulière dans le cadre du plan de développement de l'OFPPT. Plusieurs projets sont en effet déjà inscrits pour répondre à l'évolution du secteur. Il s'agit de la mise en place de formations en Logistique dans les Instituts existants, en plus de la création de 5 nouveaux Etablissements (Casablanca, Oujda, Tanger Med, Fès et Marrakech).

Un Centre de Développement de Compétences (CDC) Transport-Logistique sera également créé pour assurer la veille technologique, l'élaboration des programmes et la formation et le perfectionnement du secteur. Ces formations sont d'ailleurs en projet d'accréditation par l'Académie de l'Union Internationale des Transports Routiers.

Pour M. Abdellilah HIFDI, Président de la FNTR, cette rencontre vient traduire les préoccupations des professionnels quant à la mise à niveau des entreprises du

transport routier et le renforcement de la compétitivité logistique, dans le cadre du contrat-programme du secteur. Il a également rappelé que la concrétisation de ces deux objectifs et l'avènement du nouveau Code de la Route induisent des besoins en termes de qualifications des RH et appellent à un développement sans précédent de l'offre de formation professionnelle. Il a confirmé à cet égard l'engagement permanent de la FNTR aux côtés de l'OFPPT.

M. Bernard PROLONGEAU, Président Délégué Général de l'AFT-IFTIM, a rappelé de son côté, que l'expérience de son Groupe est mise au service d'une coopération de longue date avec la FNTR et l'OFPPT. En effet, l'AFT-IFTIM est un organisme de formation en Transport Logistique, unique en Europe en raison de son savoir-faire en emploi / formation. Il propose des formations initiales, des formations continues, et des formations en alternance (apprentissage et professionnalisation), avec 75 centres sur toute la France et **211.000** personnes formés en 2008.

Il a souligné que la contribution de son association au projet de développement de la formation professionnelle à l'OFPPT date de 2003. M. Bernard PROLONGEAU, qualifie le partenariat avec l'OFPPT et la FNTR d'exemplaire et contribuera sans aucun doute à apporter des réponses idoines à la demande en compétences dans le secteur des Transports et de la Logistique au Maroc.

Par la suite, Monsieur Mohammed MAGHRAOUI, Directeur des Transports Routiers et de la Sécurité Routière, a rappelé toutes les réformes entreprises pour la mise à niveau du secteur Transport. Il a également insisté sur les dispositions prévues par le nouveau code de la route qui entrera en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2010 et la place accordée à la formation des compétences pour l'accompagnement de ce code. Il a aussi souligné que l'OFPPT aura un rôle important à jouer dans cet accompagnement.